



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 30 octobre 2020

Communiqué de presse

CP COVID 19 : Extension de l'obligation du port du masque à l'ensemble du département de Tarn-et-Garonne

Les récents points de situation communiqués par l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie font état d'une reprise accrue de la propagation du virus dans le département de Tarn-et-Garonne et d'une dissémination de ces cas sur l'ensemble du territoire départemental.

En date du 29 octobre 2020, l'Agence Régionale de Santé a relevé que le taux d'incidence dans le département est passé à 399,8 pour 100 000 habitants et que le taux de positivité à la maladie Covid-19 y est désormais de 19 %.

Ces indicateurs attestant d'une progression toujours croissante de la maladie Covid-19, ont conduit le préfet de Tarn-et-Garonne à prendre, par arrêté du 30 octobre 2020, des mesures sanitaires renforcées, pour lutter contre la propagation de la Covid-19.

Ainsi l'obligation du port du masque est étendue à l'ensemble du département à compter du vendredi 30 octobre 2020.

- toute personne de onze ans et plus, doit porter un masque de protection sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public.
- l'obligation du port du masque, s'accompagne en tout lieu et en tout temps, d'un respect strict des gestes barrières.
- ces obligations ne s'appliquent pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus.
- le port du masque n'est pas obligatoire au cours d'une activité sportive pratiquée en extérieur (exemple : course à pied, cyclisme, marche rapide,...).

Toute personne ne respectant pas l'obligation du port du masque s'expose aux sanctions prévues à l'article L 3136-1 du code de la santé publique.

Arrêtés préfectoraux accessibles ici :

<https://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Actualites/COVID-19-Point-sur-la-situation-en-Tarn-et-Garonne/Les-derniers-arretes-prefectoraux>